



La gestion d'un bien immobilier est de plus en plus complexe, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons de gérer au quotidien, tout ce qui est nécessaire au bon déroulement de la location. Au préalable, nous vous proposons également de sélectionner les bons candidats, établir des baux conformes à la réglementation, souscrire à une assurance loyers impayés, puis procéder aux augmentations légales, et bien sûr informer et conseiller les propriétaires, nous sommes là pour vous.



### FORMULE AXEO SIMPLE

**7% TTC**

(sur les encaissements)

Encaissement des loyers.  
Edition et envoi des avis d'échéance et quittances loyers.  
Reversement du loyer au propriétaire.  
Compte rendu de gestion mensuel.  
Gestion des travaux.  
Vérification de l'assurance habitation, entretien chaudière.  
Révision annuelle du loyer.  
Récupération de la taxe d'ordures ménagères.  
Relance paiement locataires.  
Mise en contentieux si besoin.  
Formalités auprès de la CAF.  
Information au centre des impôts lors du changement locataire.

### FORMULE AXEO COMPLETE

**10% TTC**

(sur les encaissements)

Formule AXEO simple.  
+  
Paiement charges syndic.  
Régularisation charges syndic.  
Gestion des relations entre locataire et syndic.  
Avis sur convocation des assemblées générales.  
Aide à la déclaration des revenus fonciers.  
Etat des lieux d'entrée et sortie OFFERT.

### ASSURANCE LOYERS IMPAYES

**2 à 3% TTC**

(sur les encaissements)

Loyers impayés : Paiement à compter du 1er jour de loyer impayé avec un décalage de 3 mois;  
Plafond 70 000€  
Détérioration immobilière : Plafond 7 700€ ; déduction faite de la vétusté



**Les honoraires de gestion et assurances loyers sont déductibles de vos revenus fonciers**